



Bonjour à toutes et à tous,

A l'aube de cette nouvelle année, nous mesurons pleinement les défis démocratiques qui marqueront 2026, voyant « s'affronter deux mondes démocratiques parallèles » comme le titrait le journal Le Monde.

Nous assistons en effet à la naissance d'un antagonisme entre ceux qui considèrent que rien ne doit entraver la volonté populaire et ceux qui défendent l'Etat de droit comme le garant d'un système protecteur du respect de la démocratie.

L'année 2025 a illustré avec force ce que certains éditorialistes appellent un « schisme démocratique » sur le plan international, avec les attaques incessantes du Président Trump contre les juges, mais également en France avec les réactions suite à la condamnation de Marine Le Pen ou à l'incarcération de Nicolas Sarkozy.

A l'échelon local nous avons, en 2025, assisté à des prises de position publiques d'élus pour contester certaines décisions judiciaires prises à l'encontre de celui qui, parce qu'il a été élu maire, a un devoir d'irréprochabilité. La responsabilité confiée par les électeurs en fait le représentant de l'ensemble d'un territoire et de ses habitants, mais également un officier de police judiciaire, tenu à ce titre à un devoir d'exemplarité.

La période électorale qui s'ouvre doit permettre à chaque citoyenne et chaque citoyen de s'informer pleinement : sur les promesses tenues ou non au cours du mandat qui s'achève, mais aussi sur l'attitude, les choix et les pratiques de celui qui exerce aujourd'hui la fonction de maire, tant ceux-ci engagent l'image, la crédibilité et l'avenir de notre ville.

C'est dans cet esprit de responsabilité démocratique et de transparence que le Cercle Jean Jaurès-Metz a souhaité aller plus loin. À partir de faits, de décisions et de prises de position publiques, nous avons identifié **dix raisons de ne pas voter pour François Grosdidier en mars 2026**. Ces raisons interrogent sa conception de l'exemplarité, du respect de l'État de droit et de l'intérêt général.

Ce document vise à nourrir le débat démocratique et à permettre à chacune et chacun de se forger une opinion éclairée sur l'avenir de notre ville et sur le choix qui se présentera aux électrices et électeurs en 2026.

Bonne lecture, et très belle année 2026 à toutes et à tous.

Metz le 5 janvier 2026